

N° 11 - 15 FEVRIER 1975

74 - 75

UNEF. Inform

UNEF - 1, rue de Provence - 75009 PARIS

Tél. 523-38-93
523-22-08

Edité par la Coopérative des Etudiants de France

UNEF-INFORM N°11

PUBLICATION BI - MENSUELLE D'INFORMATIONS SYNDICALES .

EDITE par le BUREAU NATIONAL de l'UNION NATIONAL des ETUDIANTS de FRANCE (UNEF)

UNEF siège national (provisoire) 1 rue de Provence 75009 PARIS

Téléphones : 523.38.93 & 523.22.08

DIRECTEUR - GERANT : René MAURICE

REDACTEUR EN CHEF : Pierre LUCHE

SOMMAIRE

- EDITORIAL
- OUVERTURE DE DISCUSSION AVEC MONSIEUR SOISSON
- HISTOIRE DE L'U.N.E.F. (SUITE)
- DOSSIER : LE 62ÈME CONGRÈS DE L'U.N.E.F.
- APPEL COMMUN U.N.E.F. - S.N.E.S.SUP
- COMMUNIQUÉS DE PRESSE
- REVUE DE PRESSE

EDITORIAL

VICTOIRE DES ETUDIANTS!

DEVELOPPER LES LUTTES EN PREPARANT LE CONGRES

POUR ABOUTIR SUR NOS REVENDICATIONS

L'U.N.E.F. DOUBLE SES VOIX ET OBTIENT 60 % DES SUFFRAGES

Les élections universitaires qui viennent de se dérouler marquent une progression considérable en voix et en sièges pour les listes "Aide et Défense des Etudiants" présentées par l'U.N.E.F.

d'ores et déjà, alors que toutes les élections ne sont pas encore terminées, l'U.N.E.F. double ses voix par rapport à 1973-1974 et obtient 60 % des suffrages.

- en Lettres et Sciences, l'U.N.E.F. marque un net progrès en voix et en pourcentage avec 83,52 % et 87,25 % des suffrages.

- l'U.N.E.F. enregistre un succès considérable dans les secteurs :

°) de Sciences-Eco : 67,54 % des suffrages

°) de Droit où pour la première fois l'U.N.E.F. est majoritaire avec 51 % des voix

°) de Médecine, où devançant les anciennes "Corpo" l'U.N.E.F. devient la première organisation représentative étudiante avec 44,50 % des suffrages.

- L'U.N.E.F. augmente de 30 % ses voix à Aix, Grenoble, Perpignan, Reims, Toulouse.

- l'U.N.E.F. double ses voix à Bordeaux, Lyon, Montpellier Nancy, Nice, Poitiers, Strasbourg.

- L'U.N.E.F. triple ses voix à Brest, Metz, Limoges, Poitiers, Strasbourg.

.../...

.../...

- L'U.N.E.F. progresse encore à Clermont-Ferrand, Dijon, Le Mans, Nantes, Pau, Lille et Tours.

Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils s'accompagnent d'une augmentation de l'ordre de 10 % de la participation des étudiants à ces élections.

A Paris, les résultats confirment ce succès de l'U.N.E.F. en Province. Là encore nos candidats doublent le nombre de leurs voix avec une augmentation sensible de la participation malgré les pressions diverses qui ont été exercées.

Des universités comme Vincennes, ou Assas doublent leurs voix malgré le climat anti-U.N.E.F.

En médecine, avec 7 000 voix, nous sommes de très loin l'organisation des étudiants de Médecine de Paris devançant très largement l'ANEMF. Partout nous gagnons des élus puisque d'ores et déjà les élus de l'U.N.E.F. passent de 1 179 à 1 719, soit un gain de plus de 500 élus ; ce qui nous amènera vers les 2 000 élus U.N.E.F. lorsque toutes les élections aux Conseils d'Universités se seront tenues.

LES ÉTUDIANTS SE SONT PRONONCÉS POUR LES SOLUTIONS DE L'U.N.E.F.

A l'initiative de l'U.N.E.F., un débat sans précédent a traversé l'Université.

La grande majorité des étudiants vient de sanctionner et de condamner la situation qui leur est faite.

Les étudiants ont dit :

NON au salariat étudiant !

NON à la sélection sociale !

Il faut changer l'Université, il faut une autre vie d'étudiant !

Ces élections montrent la confiance massive dont ont bénéficié les candidats de l'U.N.E.F. et l'approbation majoritaire de ses solutions par les étudiants.

Un nouveau rapport de forces est créé qui est un tremplin pour l'aboutissement des revendications essentielles des étudiants :

- l'allocation d'études pour les étudiants en ayant besoin,
- un budget décent pour les Universités,
- la création de diplômes nationaux à finalité professionnelle.

.../...

.../...

X

- D'autre part, les décisions unilatérales que vous avez prises depuis votre arrivée au Secrétariat d'Etat aux Universités concernant les diplômes de Vincennes, les élections universitaires de Toulouse-Mirail, la création d'une université technologique à Metz ne militent pas dans le sens d'une volonté de consultation de votre part.

Nous pensons que les circonstances présentes contraignent les étudiants à s'en tenir à leur rôle purement revendicatif. Si le Secrétariat d'Etat envisage réellement des contacts réguliers avec les diverses associations d'étudiants, il nous semble qu'il lui faudrait en priorité renouveler la composition étudiante du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Vous le savez deux années de prorogation du C.N.E.S.R. ont eu comme conséquence l'éviction des représentants étudiants de cet organisme national. Les récentes élections universitaires nous paraissent être l'occasion souhaitable pour permettre aux étudiants d'y retrouver leurs places vacantes à ce jour. Dans le cas contraire, la mise en place d'un tel "Comité Consultatif" nous semblerait dirigé contre le C.N.E.S.R. par la substitution d'un organe consultatif à un organe électif représentatif.

Dans cet esprit nous sommes étonnés que la création d'un tel comité puisse constituer dans votre esprit "une reconnaissance du fait syndical".

La loi d'orientation de 1968, en dotant les universités de représentants étudiants à tous les niveaux nous semblait -en son temps- l'avoir très largement reconnu dans la loi de fait.

Pour l'ensemble des raisons que je vous ai énumérées, je suis donc au regret, au nom de l'Union Nationale des Etudiants de France, de vous indiquer que notre association ne participerait pas à un tel "Comité Consultatif des Associations étudiantes", si celui-ci venait à voir le jour.

.../...

.../...

Il est possible dès maintenant d'ouvrir de telles négociations.

Les élections universitaires qui représentent la plus vaste consultation faite à l'université montrent la volonté des étudiants de voir résoudre leurs problèmes les plus urgents, et la confiance qu'ils portent aux propositions de l'U.N.E.F.

Notre organisation comme vous le savez sans doute double ses voix par rapport à l'an dernier, recueille 62 % des suffrages exprimés et obtient près de 2 000 élus d'U.E.R. et d'Université, alors que la participation est en hausse de 10 %.

C'est là la confirmation de la première place que nous tenons et de très loin sur la plan national.

En ce sens nous avons apprécié positivement votre proposition de mis en place d'un calendrier de discussions avec l'U.N.E.F. Nous nous y tiendrons en espérant que ces discussions déboucheront sur des résultats concrets.

Il nous semble par contre que votre proposition de "création du Comité Consultatif des associations étudiantes" est le fruit d'une démarche quelque peu défférente et que des décisions récentes de votre part l'entâchent d'une ambiguïté certaine .

- Tout d'abord, il nous paraît qu'il y a une profonde différence entre consulter les étudiants, et négocier avec eux.

Dans le premier cas, le Secrétariat aux Universités prend certes avis des étudiants mais se réserve la décision finale.

Dans le deuxième cas, pouvoirs publics et organisations étudiantes discutent ensemble pour arriver à un accord.

C'est donc là une profonde différence de conception des rapports qui doivent exister entre le Secrétariat d'Etat aux Universités et l'U.N.E.F.

.../...

.../...

MONSIEUR SOISSON CONTRAINT À NÉGOCIER

L'une des premières conséquences du nouveau rapport des forces à l'Université est l'ouverture par le Secrétariat d'Etat aux Universités de discussions avec l'U.N.E.F. avec un calendrier de travail précis.

Cependant l'expérience passée montre que même contraint à discuter, le gouvernement cherche à éviter de faire déboucher concrètement les négociations.

C'est la pression des luttes qui le contraindra à des reculs importants et l'amènera à céder pour nos revendications.

LES ÉLECTIONS AUX CROUS, L'OCCASION DE POURSUIVRE LA PRESSION SUR SOISSON !

Le développement immédiat de la lutte aujourd'hui, c'est gagner les élections aux Conseils d'Administration des CROUS.

Pour contraindre Soisson à céder, pour l'empêcher de liquider les Oeuvres universitaires, pour mettre en place une allocation d'études, étudiants, résidents, élèves en grandes écoles doivent voter massivement pour les listes présentées en commun par l'U.N.E.F., la F.R.U.F. et l'U.G.E.

Le développement de la lutte c'est aussi les étudiants en E.P.S. qui manifestent au Haut Comité de la Jeunesse et du Sport, à Lyon, Caen, Dijon contre le projet Mazeaud.

Ce sont aussi les étudiants en I.U.T. qui engagent l'action pour leurs revendications par la grève, la manifestation, la délégation aux Chambres Patronales, la journée d'action du 20 février pour faire pression sur les négociations qui s'ouvriront ce jour là.

UN GRAND CONGRES DE LUTTES !

Le développement de la lutte c'est la préparation minutieuse de notre 62ème Congrès, la discussion avec les étudiants et nos adhérents sur le document préparatoire, le financement des délégués de C.A. et d'A.G.E., la montée de chacun à Lyon pour le 27 février prochain.

Et même si 15 élections aux CROUS se déroulent la veille du Congrès ce sera pour nous l'occasion de redoubler d'effort et de gagner sur les deux fronts.

VIVE LE 62ÈME CONGRES DE L'U.N.E.F.

victoire !

APRES

LES ELECTIONS UNIVERSITAIRES

DISCUSSIONS:

U.N.E.F. SOISSON

Le Secrétariat d'Etat aux Universités vient de décider d'ouvrir des discussions avec l'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.). Un calendrier de travail a été mis au point. La première rencontre aura lieu le 18 février et portera sur la représentation étudiante dans les organes électifs et sur les diplômes des étudiants en I.U.T.

Le 5 mars, une seconde rencontre portera sur l'aide sociale de l'Etat aux étudiants. Les discussions se poursuivront dans une troisième rencontre sur les cycles de formation des étudiants.

L'U.N.E.F. se félicite de cette victoire du mouvement étudiant.

Le rapport des forces des élections universitaires a contraint le Ministère à ce recul important.

Cependant, l'expérience de la commission Mallet sur l'aide aux étudiants en 1969, et celle des discussions sur la Formation des Maîtres avec Monsieur Guichard en 1972 ont montré que même contraint aux négociations le Ministère ne se résignait pas à les faire aboutir concrètement et à satisfaire les revendications étudiantes.

C'est pourquoi le Bureau National de l'U.N.E.F. appelle les étudiants à maintenir la pression sur le Secrétariat d'Etat aux Universités en développant la lutte sur l'ensemble de leurs revendications et notamment dans le cadre des élections aux C.R.O.U.S. en élisant massivement les candidats U.N.E.F.-F.R.U.F. - U.G.E.

*Le Secrétaire d'Etat
aux Universités*

Paris, le

23 JAN. 1975

CAB/5/AB/N° 209

Monsieur le Président

Vous avez bien voulu me faire part du désir de votre association de discuter avec moi de vos projets et des solutions que vous proposez aux problèmes actuels des étudiants.

Je suis tout à fait disposé, à poursuivre le dialogue déjà entamé avec votre association. Je demande à Francesco FRANGIALLI, chargé de mission à mon Cabinet, de prendre prochainement contact avec vous afin d'en définir les modalités.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur MAURICE
Président de l'UNEF
1, rue de Provence


Jean-Pierre SOISSON

PARIS 9e -

*Le Secrétaire d'Etat
aux Universités*

Paris, le 27 JANVIER 1975 -

CAB/S/AB/N° 213

Monsieur le Président,

A la suite du colloque sur l'aide de l'Etat aux étudiants, j'avais, sur la suggestion de certains des participants, envisagé la création du Comité consultatif des associations étudiantes.

Si l'ensemble de celles-ci en sont d'accord, j'envisage de donner une suite à ce projet.

Le Comité consultatif réunirait, autour de moi-même et de mes collaborateurs, les représentants désignés par les associations nationales étudiantes représentatives. Ce Comité se réunirait régulièrement sur un ordre du jour.

L'objet de cette création serait de permettre une information réciproque entre l'administration et les organisations étudiantes sur l'ensemble des sujets qui intéressent celles-ci. La création d'un tel Comité constituerait, dans mon esprit, une reconnaissance du fait syndical étudiant et, en particulier, de son rôle dans la vie de l'université.

Je considère, vous le savez, que l'université est fondamentalement le monde des étudiants. C'est la raison pour laquelle, je souhaiterais que soit défini le cadre du dialogue approfondi et permanent que je veux poursuivre avec leurs représentants qualifiés.

.../...

Je souhaiterais connaître votre avis sur la création d'une telle instance et recueillir toute suggestion que vous pourriez être amené à formuler à ce sujet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Monsieur MAURICE
Président de l'U.N.E.F
1, rue de Provence

Jean-Pierre SOISSON

PARIS 9e -

**Soisson propose
à l'UNEF
un calendrier
de « discussion »**

**LES ETAPES
DE LA
NEGOCIATION**

• En entrant au gouvernement, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités avait promis d'ouvrir, avec les étudiants, un « vaste débat national » sur l'enseignement supérieur et l'aide de l'Etat. Pourtant, M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (U.N.E.F.-ex-Renouveau) craignait encore, la semaine dernière (voir le « Quotidien » du 4 février) que le ministre se limite à une simple consultation des étudiants.

L'U.N.E.F. avait déjà fait savoir, d'ailleurs qu'elle ne siègerait pas au « Conseil consultatif » permanent que M. Soisson veut créer. S'appuyant sur ses résultats aux récentes élections aux Conseils d'universités (plus de 60 % des sièges sur l'ensemble des conseils) l'U.N.E.F. réclamait une « réelle négociation avec le ministère ».

L'annonce de trois réunions de « discussion » peut passer pour l'ouverture de ces négociations tant réclamées. Le secrétaire d'Etat vient en effet de convier les responsables de l'U.N.E.F., le 18 février prochain à aborder avec lui le problème de la représentation des étudiants dans les conseils et organismes universitaires. Ce même jour, la question des diplômés d'Institut universitaires de Technologie sera abordée.

Ministre et étudiants se retrouveront ensuite le 5 mars — après le congrès de l'U.N.E.F. — pour discuter des modalités d'aide aux étudiants. Enfin, une troisième réunion, dont la date reste à fixer, aura pour thème la formation des étudiants.

Les responsables de l'U.N.E.F. estiment que la mise en place, par le secrétariat d'Etat, d'un calendrier de discussion, constitue « une victoire importante des étudiants due aux modifications du rapport de force après les résultats des élections universitaires ».

« Dans le même temps, déclare M. René Maurice, les expériences précédentes, comme la « commission Mallet » sur l'aide sociale en 1969, ou la « discussion Guichard » sur la promotion des maîtres en 1972 ont montré que lorsque le ministère a l'intention de discuter, cela ne veut pas dire qu'il veut passer à l'action ».

Pour que les trois réunions avec M. Jean-Pierre Soisson et ses collaborateurs « débouchent sur des solutions concrètes », l'U.N.E.F. veut demander aux étudiants de « faire pression par les luttes ». Cette « pression » devrait se faire sentir dès cette semaine avec les élections aux Conseils régionaux des œuvres universitaires (C.R.O.U.S.) où l'U.N.E.F. présente des listes communes avec l'Union des grandes écoles (U.G.E.) et la Fédération des résidents universitaires de France (F.R.U.F.).

"Le Quotidien
de PARIS"
10/1/75 :



Paris, le 10 février 1975

Monsieur Jean-Pierre Soisson, Secrétaire d'Etat aux Universités

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre lettre du 27 janvier dernier, je voudrais par la présente vous faire part de la position de l'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.) concernant votre projet de "création du Comité Consultatif des associations étudiantes".

Il nous semble en tant que premier syndicat étudiant de France que la discussion avec les pouvoirs publics -et en l'occurrence avec le Secrétariat d'Etat aux Universités- des problèmes des étudiants, de leurs revendications et des propositions de leurs représentants est une nécessité pour permettre une amélioration de la condition étudiante, l'obtention d'un budget décent pour les universités, et le déblocage d'une formation à finalité professionnelle délivrée dans les universités.

Dans cet esprit l'U.N.E.F. considère que l'ouverture de négociations entre le ministère et les représentants étudiants est le moyen de confronter les positions respectives et d'aboutir à la satisfaction des revendications étudiantes. Le refus permanent des ministères précédents soit d'ouvrir ces négociations soit d'en concrétiser les résultats (c'est par exemple le cas des travaux paritaires de la commission Mallet sur l'aide sociale aux étudiants en 1969 et de ceux effectués avec Monsieur Guichard sur la Formation de Maîtres en 1972) a dans le passé contraint les étudiants à engager la lutte pour montrer leur volonté.

Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins.

.../...

.../...

en discutant de la longueur de nos propos, et en
soulignant le débouché rapide des discussions que nous
allons engager, je prie de croire, Monsieur le Ministre,
à l'assurance de mes sentiments distingués.

Maurice

ALAIN MAURICE

Président de l'Union Nationale
des étudiants de France.

"L'HUMANITÉ"

8/2/75

Les étudiants des I.U.T. ont manifesté: Soisson promet de saisir la commission des conventions collectives

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités, a annoncé qu'il avait saisi le ministre du Travail du problème de la reconnaissance dans les conventions collectives des diplômes universitaires de technologie. La commission supérieure des Conventions collectives serait saisie dans des délais très brefs de cette question.

Les élèves des IUT parisiens sont en grève depuis quinze jours et réclament la reconnaissance de leur diplôme dans le cadre des conventions collectives. Jeudi, ils ont manifesté à Paris, une délégation a été reçue au ministère du Travail. La CGT et l'UGICT, la CFDT ont apporté à plusieurs reprises leur soutien actif aux étudiants en lutte.

Il semble donc que M. Soisson ait pris la mesure du mouvement. Encore faut-il que les décisions soient prises. Au ministère du Travail, l'autre jour, on se retranchait encore derrière l'indépendance du patronat !

Les élèves des IUT, leur syndicat, l'UNEF, et la « coordination » qu'ils ont élue pour diriger leur mouvement sont déterminés à continuer la lutte pour que soit reconnu leur diplôme. Ils ne veulent pas être chômeurs, ou sous-payés à la sortie de l'école.

Ils réclament aussi une allocation d'étude pour pouvoir étudier... et la possibilité d'entrer en faculté à l'issue de leurs deux ans d'IUT. C'est, du ressort de M. Soisson : il est, là-dessus, resté muet.

● ETUDIANTS : le gouvernement contraint à la négociation avec l'U.N.E.F. "L'HUMANITÉ"

Les grèves et manifestations des étudiants des IUT ainsi que le succès de l'UNEF aux élections universitaires ont contraint le gouvernement à se décider enfin à ouvrir des discussions avec le syndicat des étudiants, l'Union nationale des étudiants de France.

Un calendrier de travail a été mis au point avec M. Soisson. La première rencontre aura lieu le 18 février et portera sur la représentation étudiante dans les organes électifs et sur les diplômes des étudiants en IUT. Le 5 mars, une seconde rencontre portera sur l'aide sociale de l'Etat

aux étudiants. Les discussions se poursuivront dans une troisième rencontre sur les cycles de formation des étudiants.

L'UNEF se félicite de cette victoire du mouvement étudiant mais, tenant compte de l'expérience des négociations précédentes, elle appelle au maintien de la pression sur le secrétaire d'Etat aux universités par la lutte pour les revendications et le vote massif pour les candidats UNEF, FRUF et UGE lors des élections au CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires).

8/2/75

L'UNEF COMMUNIQUE ...

Paris, le 16 janvier 1975

Communiqué n° 40/74-75

Le Bureau National de l'U.N.E.F. élève la plus vive protestation contre le coup de force que vient d'intenter le Secrétaire d'Etat aux Universités à l'encontre de l'université de Toulouse-le-Mirail, et ses usagers, étudiants, professeurs et personnels.

S'ingérant dans les affaires intérieures de l'Université, Monsieur Soisson vient de décider arbitrairement de limiter la représentation des délégués étudiants et professeurs au Conseil d'Université en imposant l'application d'un quorum minimum de 60 %.

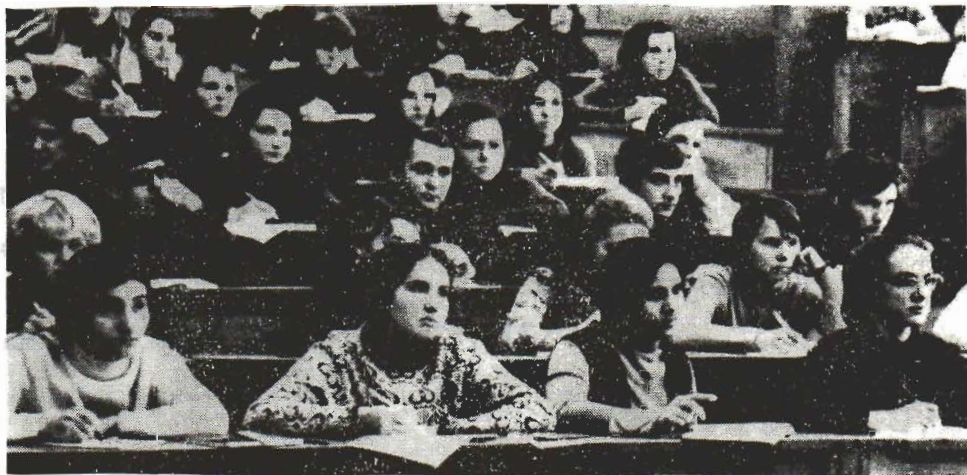
Cette décision prise contre l'avis de la majorité des Conseils d'U.E.R., éclaire singulièrement les intentions réelles de Monsieur Soisson particulièrement lorsqu'il déclare au journal "Sud Ouest" vouloir généraliser cette décision.

Jean Pierre Soisson, inquiet des derniers résultats des élections universitaires et de la réalité qu'ils traduisent s'en prend maintenant directement aux organisations syndicales représentatives des étudiants et des enseignants.

Le Bureau National de l'U.N.E.F. exige : l'annulation de la décision du Secrétaire d'Etat et l'organisation d'une véritable consultation démocratique de l'ensemble des intéressés avec suppression de tout quorum.

Il soutient dans leur action les 1000 étudiants réunis en Assemblée Générale à l'appel de l'U.N.E.F. et assure Monsieur Soisson de sa détermination pour mettre en échec sa tentative de mise au pas des Universités.

27-28 FEV



1°-2 MARS

DOSSIER

CONGRES



LYON

Le Collectif National de l'U.N.E.F. du 5/1/1975 a décidé de la convocation du 62ème Congrès de l'U.N.E.F. pour les :

27 - 29 février, 1er et 2 mars 1975 à Lyon

Comme chaque année universitaire, la tenue du Congrès de l'U.N.E.F. doit être :

- un moment important de la lutte des étudiants ;
- l'occasion d'un large débat démocratique dans toute l'U.N.E.F. sur son orientation et son activité ;
- l'élection à tous les niveaux des responsables de notre organisation.

I-POURQUOI LE CONGRES SE TIENT A LYON CETTE ANNEE

L'année 1975 constitue le 30^è anniversaire de la première rénovation de l'U.N.E.F.. Au sortir de la libération, en effet, alors que durant toute la guerre l'attitude de l'U.N.E.F. mis à part l'initiative individuelle de quelques dirigeants, avait été largement sujette à caution (l'attentisme et le neutralisme ayant été la règle du B.N. de l'époque), quelques AGE, avec à leur tête l'AG de Lyon entreprirent de donner à l'U.N.E.F. le contenu syndical que les dirigeants de l'époque refusaient de lui donner, englobant véritablement pour la première fois la défense des intérêts et des revendications des étudiants.

C'est cette bataille qui fut à la base de ce qui allait être un an plus tard "la chartre de Grenoble" qui fonde le syndicalisme étudiant tel que nous le connaissons aujourd'hui.

.../...

Il nous a paru important de saisir l'occasion que constituait cet anniversaire pour montrer à quel point l'histoire du mouvement étudiant se confondait avec l'histoire de l'U.N.E.F. et à quel point l'U.N.E.F. d'aujourd'hui était héritière des meilleures traditions du mouvement étudiant qui tiraient leur source des espoirs nés de la libération. En même temps, non moins important, nous est apparu l'hommage que les étudiants de France se devaient de rendre, à travers notre Congrès, à ceux qui avaient su entreprendre et gagner cette bataille.

C'est pourquoi, nous proposons qu'une des soirées de notre Congrès soit consacrée à la commémoration de cet anniversaire, commémoration à laquelle participeront sans doute de nombreux anciens présidents et dirigeants de l'U.N.E.F.

II- LE CONGRES DE LYON, UN GRAND CONGRES POUR L'U.N.E.F.

Bien entendu, l'aspect commémoratif du Congrès ne constituera pas son seul contenu politique. Le 62ème Congrès de l'U.N.E.F. aura à dresser un bilan impressionnant de notre activité depuis le Congrès de Nanterre. De la manifestation du 6 décembre aux élections universitaires en passant par le boycott du 5 février et la journée nationale d'action du 28 février, l'U.N.E.F. a rythmé la vie des universités, et a commencé à jeter les bases d'une organisation réellement au service de tous les étudiants. C'est un actif considérable qui détermine et conditionne les axes revendicatifs que nous aurons à dégager contre l'ensemble des projets de Soisson. C'est-à-dire qu'il nous faudra réfléchir à la fois à la nécessité impérieuse d'élargissement de notre organisation et à la réalité des étudiants.

Notre Congrès devra donc également décider des moyens définitifs dont l'U.N.E.F. doit se doter afin de passer un cap décisif, tant dans sa vie démocratique que dans son lien de masse avec les étudiants. Il devra être l'occasion d'un débat sur le syndicat de masse, et trancher les problèmes dans notre organisation à ce sujet.

Notre Congrès sera donc un grand Congrès avec de grands objectifs. Ce devra être un Congrès imposant tant par le nombre de délégués étudiants qui y assisteront que par la qualité des travaux qui en sortiront.

C'est pourquoi, il exige dès maintenant une préparation intensive de toutes nos villes et CA parisiens.

Nous proposons que l'objectif total qui soit retenu, soit de 1 000 délégués qui se répartissent comme l'indique l'annexe ci-jointe.

Le premier budget approximatif concernant le coût du Congrès aboutit à la somme de 120 000 F (12 M. d'AF), (à titre indicatif le budget du 61ème Congrès a été de 6 M. d'AF).

Nous proposons donc que le prix du mandat soit fixé à 120 F par délégué. Je rappellerai que l'an dernier le mandat était de 100 F pour la province et 150 F pour Paris. Compte tenu de l'augmentation du coût du Congrès et des hausses du coût de la vie, ce mandat couvrira juste les besoins. Le simple énoncé de ces chiffres montre à lui seul la dimension de la bataille que nos CA auront à mener .

Villes	délégués	Villes	Délégués	Villes	Délégués
Aix	55	MONTPELLIER	40	PARIS 1	25
AMIENS	10	NANCY	59	PARIS 2	5
AVIGNON	2	NANTES	20	PARIS 3	40
ANGERS	5	NICE	35	PARIS 4	15
BESANCON	20	ORLEANS	10	PARIS 5	15
BORDEAUX	40	PAU	5	PARIS 6	25
BREST	10	PERPIGNAN	10	PARIS 7	25
CAEN	5	POITIERS	15	PARIS 8	30
CHAMBERY	2	REIMS	25	DAUPHINE PARIS 9	5
CLERMONT	10	RENNES	20	SCIENCES PO PARIS 9	2
DIJON	15	ROUEN	5	PARIS 10	20
GRENOBLE	50	ST ETIENNE	25	ORSAY PARIS 11	30
LE HAVRE	2	STRASBOURG	20	SCEAUX PARIS 11	10
LE MANS	7	TOURS	15	ST MAUR PARIS 12	10
LILLE	35	TOULOUSE	55	CRETEIL PARIS 12	5
LIMOGES	20	TOULON	2	PARIS 13	35
LYON	50			MEDECINE P.M.S.	35
MARSEILLE	20			BEAUX ARTS	5
METZ	15			E.P.S.	15
				U.G.E.P.	10
		IUT/TS	5	PREPAS	5

Le 62^e Congrès national de l'U.N.E.F. à Lyon, du 27 février au 2 mars se situera dans un contexte particulier

LYON. — Ce sera la première fois depuis 1970 que l'U.N.E.F., Union Nationale des Etudiants de France, tiendra ses assises en province, à Lyon plus précisément. Présent hier dans la capitale des Gaules, M. René Maurice, président du mouvement, expliquait dans quel contexte se situera ce 62^e congrès, et aussi pourquoi Lyon en sera le siège. A ce pourquoi, la réponse est simple : le congrès coïncidera avec le 30^e anniversaire de la rénovation du syndicalisme étudiant à Lyon.

Mais cette année, il n'y aura guère de temps pour les chansons, et ce sera avant tout un congrès de travail, dans une situation nouvelle et par certains aspects inquiétante. L'inquiétude est surtout suscitée par les projets généraux concernant l'éducation nationale dans son ensemble, encore flous, et auxquels des syndicats d'enseignants ont fait dernièrement allusion : manque de moyens dans l'ensemble des secteurs, tant sur le plan matériel qu'en personnel. C'est un problème qui se pose aussi bien au niveau de l'enseignement supérieur qu'à celui des écoles maternelles.

Mais le plus important pour l'U.N.E.F. semble être le contexte général de l'organisation elle-même : elle estime que maintenant le rapport des forces joue en sa faveur, et elle en trouve une manifestation dans le fait que dans les 3 semaines à venir une délégation aura une rencontre avec M. Soisson : C'est une chose remarquable, quand on sait qu'il n'y a pas eu de négociations depuis dix ans, y compris en 68.

Le rapport de forces ? L'U.N.E.F. note que maintenant lors des élections universitaires,

une moyenne de 60 pour cent des votants lui font confiance. Elle constate que cette audience grandit dans l'ensemble des disciplines, parallèlement à un intérêt grandissant des étudiants à ces élections. L'U.N.E.F. pense arriver actuellement au terme de ses difficultés de structurations, et elle se propose d'être un véritable syndicat étudiant, ouvert à toutes les tendances politiques. On pourrait à la limite se demander si on ne va pas à un « corporatisme estudiantin », dans la mesure où l'U.N.E.F. devient quelque peu gestionnaire : on sait par exemple son rôle en ce qui concerne l'aide aux étudiants (logement, renseignements, coopératives, etc...) : elle vient même de mettre en place un bureau de « Voyages et tourisme universitaire » qui fonctionnera à partir de l'été prochain. Par ailleurs, d'ici le congrès, l'U.N.E.F. aura une bataille à mener pour les élections aux conseils d'administration des C.R.O.U.S. « pour mettre en échec les projets de M. Soisson visant à démanteler l'aide aux étudiants. »

Quant au congrès, qui devrait voir la présence d'un millier de délégués, dont une centaine venant de cinquante pays, il s'orientera sur quatre grands axes : situation de l'université et des étudiants en 1975 ; la mise en place d'une plate forme de propositions ; l'ouverture à toutes les options (notons que l'U.N.E.F. renoue ses liens traditionnels avec la C.G.T. et la C.F.D.T.) ; donner une nouvelle efficacité au syndicalisme, tant en moyens de fonctionnement que dans ses luttes. Trente commissions de travail sont prévues pour venir à bout de ce programme !

" LES ECHOS de LYON " 28/1/75 :

L'Union nationale des étudiants de France tiendra son congrès à l'INSA du 27 février au 2 mars

L'UNEF, l'Union nationale des étudiants de France, tiendra à Lyon son 62^e congrès national. Il se déroulera du 27 février au 2 mars, dans le grand auditorium de l'Institut national des sciences appliquées.

L'UNEF avec sa représentation au plan lyonnais, l'AGEL (l'Association générale des étudiants de Lyon) représente selon son président René Maurice, quelque 60 % des votants aux élections universitaires.

Pour quatre jours, on attend à l'INSA à l'occasion de ce congrès (le 30^e depuis la réorganisation des syndicats estudiantins) un millier de participants dont une cinquantaine de délégués venus de l'étranger.

" LE PROGRÈS
de LYON "
28/1/75 :

" L'HUMANITÉ "

28/1/75 :

Consacrant la reconstruction
du syndicalisme étudiant

Le 62^e Congrès de l'U.N.E.F. va se tenir à Lyon

(De notre correspondant particulier, Jo VAREILLE.)

LYON, par téléphone. — Le 62^e Congrès de l'Union nationale des étudiants de France se tiendra à Lyon-Villeurbanne dans le grand amphithéâtre de l'Institut national des sciences appliquées, du 27 février au 2 mars. Hier matin, lundi, au cours d'une conférence de presse, René Maurice, président de l'UNEF, Etienne Andrieu, membre du Bureau national et les responsables de l'association lyonnaise ont souligné la signification de ce choix.

C'est notamment à Lyon, en 1945 — il y a 30 ans — que le syndicalisme étudiant reçut une impulsion majeure et entama une reconstruction qui se concrétisa en 1946 par l'adoption de la Charte de Grenoble. En 1975, l'UNEF, qui a renoué avec cette tradition, marquera par son congrès de Lyon l'achèvement d'une nouvelle reconstruction syndicale.

Mille délégués participeront au congrès. Les représentants des organisations étudiantes de 50 pays y assisteront. Les présidents d'université sont invités.

René Maurice a rappelé dans quel contexte ces assises sont convoquées : celui d'une grande victoire du mouvement syndical étudiant. Aux élections universitaires l'UNEF a doublé ses voix, remporté 60 % des suffrages exprimés, obtenu 2.000 élus au plan national. A Lyon, elle compte une

centaine d'élus pour 60 l'an dernier et 54 % des voix, la majorité dans toutes les universités. Elle double ses voix dans 7 grandes villes, les triple dans quatre. Pour la première fois, elle est majoritaire en droit, elle est devenue, avec 44 %, la première organisation en médecine également. Résultats d'autant plus significatifs que le nombre des votants a augmenté cette année de 10 %.

Cette force de l'UNEF, le pouvoir est contraint d'en tenir compte. « Pour la première fois, a dit René Maurice, M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux Universités, accepte de recevoir une délégation de notre bureau national. Il faut remonter à plus de dix ans pour trouver la date de la précédente négociation... »

Le congrès travaillera sur quatre grands thèmes regroupant les réflexions de trente commissions :

— bilan de la situation de l'Université et des étudiants en 1975 ;

— présentation de l'ensemble des solutions mises au point pour le syndicat étudiant ;

— ouverture de l'UNEF à tous les étudiants sans discrimination ;

— détermination des moyens nouveaux propres à augmenter l'efficacité du syndicalisme étudiant.

gala :

mikis théodorakis

DIMANCHE 2 MARS

L'Union Nationale des Etudiants de France et le Syndicat National de l'Enseignement Supérieur (FEN) se sont rencontrés le 14 janvier 1975. La délégation de l'U.N.E.F. était composée de René MAURICE, Président, et Bernard HUVET, celle du S.N.E.Sup. de Paul MAZLIAK, Secrétaire général et Daniel MONTEUX. Les deux délégations ont constaté la convergence de leurs analyses sur la situation universitaire. Celle-ci est caractérisée par une aggravation aiguë de la crise des universités qui touche les moyens financiers, la formation supérieure des étudiants, les conditions de vie et de travail des étudiants et des enseignants. Les universités sont durement frappées par la politique giscardienne d'austérité. L'U.N.E.F. et le S.N.E.Sup. dénoncent une austérité qui touche les étudiants et les enseignants comme les autres travailleurs et laisse intacts les privilèges des grandes sociétés financières. L'U.N.E.F. et le S.N.E.Sup. dénoncent cette austérité à sens unique ; ils affirment qu'il doit y avoir de l'argent disponible pour les universités quand des cadeaux somptuaires sont accordés à Michelin-Citroën (1 milliard 500 millions) et aux compagnies pétrolières (60 milliards).

I.- L'asphyxie budgétaire.

Les universités ne reçoivent pas les moyens financiers nécessaires au fonctionnement correct des Services d'enseignement et de recherche. L'asphyxie budgétaire des universités entraîne la paralysie progressive du service public d'enseignement supérieur : ce sont les études de centaines de milliers d'étudiants qui sont compromises, la formation de milliers d'ingénieurs, de médecins, de professeurs, de juristes ou de techniciens qui est mise en question. Le S.N.E.Sup. et l'U.N.E.F. revendiquent pour l'enseignement supérieur les moyens nécessaires à son fonctionnement : augmentation de la dotation budgétaire de 43 à 55 F. par m², suppression des effets de la T.V.A. sur les équipements universitaires d'enseignement ou de recherche. Les besoins du pays exigent le développement des formations supérieures, l'augmentation du nombre des étudiants et la démocratisation du recrutement dans les universités.

II.- Carte universitaire et attaque contre les formations supérieures.

Par la mise en place d'une nouvelle carte universitaire, le Secrétaire d'Etat aux Universités tente d'imposer aux universitaires une réduction globale de l'éventail des formations supérieures dans le pays ; les regroupements annoncés instaurent la concurrence entre quelques super-centres universitaires (à l'échelle européenne) aux dépens des intérêts de toute la population. Une ségrégation géographique renforcée écartera encore plus de lycéens des Universités. Les spécialisations annoncées entraîneront la disparition de pans entiers de l'enseignement supérieur.

L'opération "carte universitaire" traduit bien la politique de régression culturelle généralisée poursuivie par le gouvernement : le démantèlement des universités (par asphyxie financière ou par voie administrative) rejoint le démantèlement de l'O.R.T.F., la fermeture de nombreuses Maisons des Jeunes et de la Culture, le délabrement des Bibliothèques, l'asphyxie des cinémas d'Art et d'Essai... Les étudiants, la jeunesse de France, les universitaires, les plasticiens et créateurs en tous domaines, tous les hommes porteurs de la culture nationale se heurtent à la politique malthusienne et obscurantiste du gouvernement Giscard-Chirac-Haby-Soisson.

Les efforts de universités tendant à mettre en place des formations nouvelles, associant formation générale et formation professionnelle, débouchant par exemple sur le diplôme d'ingénieur, se heurtent au veto administratif de

J.P. SOISSON. Le développement de la formation permanente à l'université est freiné quand il n'est pas soumis aux exigences les plus étroites du grand patronat. Le Secrétariat d'Etat s'efforce en outre de casser le cadre des diplômes nationaux ; il propose de supprimer la licence et le baccalauréat et d'instaurer un système camouflé de sélection à l'entrée des universités ; il multiplie les numerus clausus et promulgue des décrets limitant l'accès des étudiants salariés aux diplômes nationaux. Il envisage la réduction généralisée des études à tous les niveaux. Les étudiants refusent d'être enfermés dans des filières de formation inadaptées aux exigences du monde moderne et ne débouchant le plus souvent sur aucun emploi. Ils revendiquent le droit à la formation professionnelle supérieure initiale et continue dans le cadre universitaire.

III.- Les conditions de vie et de travail des enseignants et étudiants.

L'aide sociale aux étudiants est notoirement insuffisante ; les services d'aide indirecte aux étudiants (CROUS, COPAR) sont menacés de disparition. La majorité des étudiants doivent travailler pour poursuivre leurs études et ces mauvaises conditions d'étude accentuent fortement la ségrégation sociale dans l'Enseignement supérieur. Les taux d'échecs aux examens des étudiants salariés sont très élevés. L'U.N.E.F. et le S.N.E.Sup. revendiquent l'allocation d'études pour les étudiants, le maintien et l'extension des oeuvres universitaires. Les enseignants des Universités sont pour plus de la moitié des contractuels, vacataires, chargés d'heures complémentaires et ne bénéficient pas de la sécurité de l'emploi. Le blocage des carrières est général dans l'enseignement supérieur. L'U.N.E.F. et le S.N.E.Sup. s'opposent à toute contractualisation généralisée des enseignants des universités en début de carrière ; ils revendiquent pour ces personnels la sécurité de l'emploi et la préparation au métier.

A l'heure où J.P. Soisson envisage une révision de la loi d'Orientation dans un sens autoritaire, avec une mise en place de nouvelles procédures électorales visant à réduire la représentation des forces syndicales dans les Conseils d'Université, le S.N.E.Sup. se félicite du large succès déjà remporté dans les élections universitaires par les listes de l'U.N.E.F. L'U.N.E.F. et le S.N.E.Sup. appellent les étudiants à amplifier ces victoires au cours des prochaines consultations.

L'U.N.E.F. soutient les revendications du S.N.E.Sup. développées au cours de la semaine d'action du 20 au 25 janvier.

La défense de l'Université est une question vitale. Etudiants et universitaires doivent unir leurs efforts pour sauvegarder cette part essentielle du patrimoine national.

le 14 janvier 1975

L'UNION NATIONALE DES
ETUDIANTS DE FRANCE
1, Rue de Provence
75009 - PARIS

SYNDICAT NATIONAL DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR FEN
78, Rue du Faubourg Saint-Denis
75010 - PARIS

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

1, rue de Provence

75009 PARIS

Paris, le 6 février 1975

COMMUNIQUE N° 49/74-75

Le Bureau National de l'U.N.E.F. a décidé la création de l'Association Voyage et Tourisme Universitaire (V.T.U) .

Cette décision intervient dans le cadre du développement des services d'aide et d'accueil, des coopératives et des services photocopiés mis à la disposition des étudiants à l'initiative de l'U.N.E.F. dans diverses universités de Paris et de province.

Avec la disparition de l'Uniclub en 1971 et la cessation des activités de l'Office du Tourisme Universitaire et Scolaire (O.T.U.S.) en octobre 1974, les étudiants n'avaient plus la possibilité de bénéficier d'un service de voyage et de séjour à l'étranger qui réponde à leurs demandes.

La création de V.T.U. vise à satisfaire un besoin largement ressenti parmi les étudiants, à occuper un terrain convoité par "les marchands de soleil" et à engager le syndicalisme étudiant dans l'action pour le tourisme social accessible au plus grand nombre

Ainsi dès cet été, V.T.U. OFFRIRA une large gamme de destination par avion vers l'Asie, l'Amérique et l'Afrique, des séjours en Afrique du Nord, au Portugal, en Turquie et dans les pays socialistes.

Par cette initiative, l'U.N.E.F. entend aussi prendre ses responsabilités de syndicat à l'égard du problème général du tourisme universitaire et contribuer au développement des échanges d'étudiants et d'universitaires avec l'étranger.

Le Gouvernement ne s'y est pas trompé. Après avoir refusé à l'O.T.U. les moyens de poursuivre ses activités, il entend former un nouvel organisme de tourisme universitaire en dehors des étudiants et de leur organisation majoritaire à l'université l'U.N.E.F.

.../...

.../...

Cette attitude est dans la droite ligne de la politique du fait accompli du secrétaire d'Etat aux Universités, du refus de reconnaître le fait syndical étudiant de répondre réellement aux aspirations des étudiants.

L'U.N.E.F. avec V.T.U., entend préserver l'existence d'un bureau de voyage indépendant de quiconque, seule garantie d'un service authentique.

Paris, le 6 février 1975

COMMUNIQUE N° 50/ 74-75

Sur le procès des "dix de Carabanchel"

Le Bureau National de l'U.N.E.F. exige l'annulation du procès des "dix de Carabanchel". La condamnation des dix militants syndicalistes est une nouvelle preuve de la vraie nature du fascisme franquiste qui ne peut tolérer la moindre opposition à sa dictature.

Le seul tort des condamnés est d'avoir défendu les intérêts des travailleurs de leur entreprise.

Le maintien des condamnations serait contraire aux principes élémentaires des libertés collectives et individuelles.

L'U.N.E.F. exige la libération immédiate des "dix de Carabanchel".

Paris, le 6 février 1975

COMMUNIQUE N° 51/74-75

LES ELECTIONS UNIVERSITAIRES : UN SUCCES CONSIDERABLE
POUR LES ETUDIANTS

Les derniers résultats des élections universitaires portant sur 74,84 % des étudiants appelés à voter, confirment de façon éclatante les premiers résultats partiels de la victoire de l'U.N/E.F. En particulier les résultats de la région parisienne montrent une progression de l'U.N.E.F. depuis du double par rapport à l'an passé. Au total, l'U.N.E.F. recueille au plan national 62,28 % des suffrages exprimés contre 27 % l'an passé.

PARIS

Inscrits : 176482
Votants : 44093
Exprimés : 34259
UNEF : 21038 (61,41 % par rapport aux exprimés)
contre 9030 l'an dernier
Autres listes : 13221

PROVINCE

Inscrits : 271504
Votants : 82493
Exprimés : 71296
UNEF : 44700 (62,70 % par rapport aux exprimés)
contre 21090 l'an dernier
Autres listes : 26596

TOTAL

inscrits : 441.569 soit 74,84 % des étudiants appelés à voter
votants : 126.327 soit 28,61 % de participation .
exprimés : 105.555
VOIX UNEF : 65.738 CONTRE 30.120 , ce qui représente 62,28% des suffrages contre 27% en 1973-1974.
Autres listes : 39.817 voix soit 37,72% des suffrages exprimés .

Paris, le 5 février 1975

DECLARATION DE PENE MAURICE
PRESIDENT DE L'UNEF

Au moment où Monsieur Boisson conjugue une série de mesures pour limiter la représentation du syndicat étudiant notamment dans les organes électifs, et tente de saborder ce qu'il reste de la loi d'orientation le Ministre de l'Intérieur comme en écho, déclare que la police doit pouvoir pénétrer comme elle l'entend dans toutes les enceintes y compris l'Université.

Sous prétexte de rassurer l'opinion publique contre l'insécurité, Monsieur **Poniatowski** en fait dévoile au grand jour sa conception des forces de l'ordre et montre sa volonté d'avoir sous la main une police politique à la dévotion du gouvernement et dont les pouvoirs seraient illimités.

Rien en effet ne peut justifier dans la situation présente la police sur les campus.

En fait le Ministre de la Police ne supporte pas cet acquis démocratique de tout le mouvement étudiant et universitaire conquis dans la lutte que constituent les franchises universitaires.

Il s'agit là d'une tentative semblable à celle de Monsieur Guichart lorsqu'il voulait imposer la présence de vigilles universitaires sur les campus de 1970.

L'opération politique que même Monsieur Poniatowski vise à réduire les pouvoirs des universitaires, à remettre en cause, cette tradition progressiste du droit français, à justifier la suppression des franchises des universités.

Dans le même temps, la déclaration de Monsieur Poniatowski montre sa volonté de passer un cap dans les atteintes aux libertés effectuées depuis plusieurs années.

L'U.N.E.F. ne permettra pas que s'opère une telle manœuvre.

Elle s'adresse immédiatement à l'ensemble des étudiants, présidents des Universités et aux organisations démocratiques de France pour la mettre en échec.

Sur le plan des ELUS d'U.E.R. et d'UNIVERSITES, l'UNEF
gagne d'ors et déjà plus de 500 ELUS alors que les résultats sont encore
incomplets sur Paris .

Les résultats donnent ainsi 1719 élus d'UER et d'universités pour l'UNEF
contre 1176 pour 1973-1974 ,soit une augmentation de plus de 50% .

Il s'agit d'un succès considérable consacrant l'Union Nationale
des Etudiants de France (UNEF) comme l'organisation syndicale natio-
-nale des étudiants .

Les étudiants par leur vote ont désigné leur représentant le plus
qualifié pour les défendre et représenter leurs intérêts et leurs
revendications au plan des universités comme au plan national .

En se prononçant massivement pour l'UNEF, les étudiants ont manifesté
leur refus de leur situation actuelle et exigé que les solutions avancées
par l'UNEF soient prise en compte par les pouvoirs publics .

L'U.N.E.F. considère que les élections universitaires constituent un
sérieux échec pour monsieur Soisson .

En effet même ses mahoeuvres de Toulouse-Le Mirail ont été mis en
échec puisque 1.723 étudiants sur 2 134 se sont prononcés par référendum
contre les mesures arbitraires du secrétaire d'état aux universités .

Il appartient désormais à Monsieur Soisson de mettre en accord son
action avec ses déclarations de concertation ,et de tenir compte des
résultats de la plus vaste consultation organisée à l'université.

L'UNEF , en ce sens, se félicite que le principe d'un calendrier de
négociations ait été obtenu auprès du secrétariat d'état aux uni-
-versités.

Elle appelle les étudiants à maintenir et élargir leur pression
en développant l'action et en votant massivement aux élections aux CROUS
pour les listes présentées par l'UNEF, la FRUF, et l'UGE .

Après les élections universitaires

LES GAINS DE LA VICTOIRE DE L'UNEF

● M. René Maurice, président de l'Union nationale des étudiants de France (U.N.E.F., ex-Renouveau) a largement utilisé, hier, dans une conférence de presse, les récents succès de l'organisation aux élections universitaires pour réaffirmer les revendications des étudiants, avant que n'intervienne la réforme de l'enseignement supérieur.

● Le président de la principale organisation étudiante par le nombre de ses adhérents, a tout d'abord dressé le bilan des progrès de l'U.N.E.F. dans la « bataille des élections universitaires ». Ce bilan est largement positif : selon son animateur, l'U.N.E.F. a doublé le nombre des voix en sa faveur et obtient 60 % des suffrages. Le gain par rapport à l'année scolaire 1973-1974 est de 35 %. « Cette augmentation est d'autant plus notable, note René Maurice, que tout a été fait cette année encore pour décourager les étudiants d'aller voter. Le « boycott du Pouvoir » a consisté à étaler les élections sur trois mois entre le 1er novembre et le 1er février (...) »

Cependant M. René Maurice tire d'autres conclusions de la victoire de l'U.N.E.F. aux élections universitaires : « (...) Un débat de masse sans précédent a traversé l'université. La grande majorité des étudiants a exprimé son refus de voir se prolonger la situation actuelle. »

En 1975, l'U.N.E.F. fera probablement reposer ses actions sur ce constat : « Un nouveau rapport de forces est créé qui est un tremplin pour l'aboutissement des revendications, essentielles des étudiants. » Aussi, l'organisation étudiante se considère-t-elle comme mandatée par les étudiants pour développer de nouveaux thèmes de revendications à propos notamment de l'allocation d'études aux étudiants — qui fait encore cruellement défaut —, du maintien et de l'amélioration des œuvres universitaires, enfin, de la création de diplômes nationaux à finalité professionnelle.

Pour mener ces tâches à bien, pendant ce trimestre de débat sur la réforme, l'U.N.E.F. veut mobiliser les étudiants, faire appel au soutien des organisations syndicales — des contacts ont déjà été pris avec la C.G.T., la C.F.D.T. et la F.E.N. — et réclamer un « débat public » avec le secrétaire d'État aux Universités, M. Jean-Pierre Soisson.

M. René Maurice a également annoncé que l'organisation étudiante prendrait les prochaines élections (du 20 janvier au 14 mars) au Centre régional des Œuvres universitaires (C.R.O.U.S.) comme pivot de sa campagne. L'U.N.E.F. présentera d'ailleurs des listes communes avec l'Union des grandes écoles (U.G.E.) et la Fédération des résidents universitaires (F.R.U.F.).

" LE QUOTIDIEN DE PARIS " 10/1/75 :

L'U.N.E.F. double ses voix aux élections universitaires

L'UNION Nationale des Etudiants de France (UNEF) a tenu hier une conférence de presse. Son président, René Maurice, a présenté les objectifs du syndicat étudiant ainsi que les résultats partiels des élections universitaires qui se déroulent en ce moment.

Dans l'ensemble des universités de province où les étudiants ont déjà voté, l'UNEF double ses voix par rapport à 1973-1974. Sur 70.000 suffrages exprimés, elle totalise plus de 42.000 voix soit 60,6 %. Dans les secteurs de Sciences économiques, Droit et Médecine, traditionnellement dits « réactionnaires », l'UNEF enregistre un succès très important. En Sciences économiques, elle atteint 67,5 % des suffrages et pour la première fois en Droit

elle est majoritaire (51 % tandis qu'en Médecine elle devient la première organisation étudiante (44,5 %). En Lettres et Sciences l'UNEF progresse et obtient 83,5 % et 87,2 % des suffrages. Dans les secteurs IUT (Institut Universitaire de Technologie) et EPS (Education Physique et Sportive) les étudiants ont donné à l'UNEF 71,9 % et 92,7 % des suffrages.

Ces résultats portent sur près de la moitié des étudiants appelés à voter. Des élections vont encore se dérouler dans cinq universités de province ainsi qu'à Paris où l'UNEF appelle les étudiants à amplifier les succès obtenus.

Le succès des listes « Aide et défense des étudiants » que soutenait l'UNEF pèsera « dans

la lutte pour l'aboutissement des revendications des étudiants : allocation d'études pour les étudiants qui en ont besoin ; un budget décent pour les universités ; la création de diplômes nationaux à finalité professionnelle. ».

Un collectif national de l'UNEF extraordinaire se réunira à Paris les 18 et 19 janvier et fera des propositions précises pour le développement de l'action revendicative. D'ores et déjà, un rassemblement national des étudiants en CAPES-AGREG est prévu pour le 1er février à Paris.

En prévision des élections aux CROUS (Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires), fin janvier, des listes communes UNEF, FRUF (Fédération des Résidents Universitaires de France) et UGE (Union des Grandes Ecoles) ont été constituées.

Le 62^e Congrès de l'UNEF se tiendra à Lyon du 27 février au 2 mars prochains.

" L'HUMANITÉ " 10/1/75 :

APRÈS LES ELECTIONS ETUDIANTES

UN AUTRE RAPPORT DE FORCE

Après bien des secousses dues à l'« après mai 68 », l'Union nationale des étudiants de France (U.N.E.F. - ex-Renouveau) se retrouve première organisation étudiante, tant par le nombre de ses militants que par ses objectifs. De plus, les récentes élections des conseils d'université, ont confirmé que l'« Union » était bien le premier interlocuteur étudiant du secrétaire d'Etat aux Universités, M. Jean-Pierre Soisson. Cette « victoire », aux dires des dirigeants de l'U.N.E.F., a modifié le « rapport des forces ». M. René Maurice, président de l'U.N.E.F., explique pourquoi.

LE QUOTIDIEN : Depuis quelques semaines, le projet de carte universitaire du secrétaire d'Etat aux Universités, rencontre certaines oppositions, tant sur le plan régional que national. L'U.N.E.F. a-t-elle pris position ?

RENÉ MAURICE : A notre avis, avec la carte universitaire, le but du secrétaire d'Etat n'est pas de développer l'harmonie des universités mais d'organiser, entre elles, une concurrence.

Cette carte est un point fondamental car il commande le reste de la réforme. A partir d'un élément comme celui-ci, tout peut aboutir à une refonte universitaire. Comme on le prévoyait à Metz, par le regroupement des grandes écoles, des I.U.T. et des U.E.R. qui délivrent des maîtrises de sciences et de techniques, c'est-à-dire tout ce qui est directement lié à une formation professionnelle intéressant le patronat. Donc, au lieu d'être un moyen de perfectionnement, cette carte permettrait d'isoler de l'université toutes les formations professionnelles. On risque également de voir se développer des diplômes régionaux sans caractère national. Ce n'est pas un hasard, si les maîtrises de sciences et techniques comme à Villetaneuse, ne seront plus homologuées avant 1976. M. Soisson, avant d'autoriser leur création, veut d'abord mettre en place la concurrence. On va donc vers une bataille de labels entre les universités.

LE QUOTIDIEN : Vous avez récemment reçu, une lettre de J.-P. Soisson, vous invitant à la « concertation ». Quelle est votre réaction ?

RENÉ MAURICE : Effectivement, le ministre nous convie à discuter. Mais, ce que nous voulons, c'est discuter de nos projets. Une concertation avec le ministère n'est possible que si, au départ, on discute d'abord

de ce qui existe. Par exemple du Conseil national de l'enseignement et de la recherche (C.N.E.S.E.R.) ou la représentation étudiante est devenue presque inexistante. Il y a deux solutions : soit on fait réélire les membres du C.N.E.S.E.R., soit, dans le cadre de la prolongation des mandats, on permet à d'autres étudiants de reprendre les sièges de leurs camarades, abandonnés depuis la fin de leurs études. Actuellement il n'y a plus de représentants étudiants au C.N.E.S.E.R. Si Soisson veut discuter, il faut d'abord qu'il parle de cela. Ensuite on ne consulte pas les étudiants.

LE QUOTIDIEN : Qu'attendez-vous du ministère ?

RENÉ MAURICE : M. Soisson veut créer, un « conseil consultatif des étudiants ». Nous sommes contre ce principe. Nous avons déjà refusé le bureau des étudiants que M. Fontanet voulait instaurer. Car c'était éliminer les étudiants du C.N.E.S.E.R. et mettre toutes les organisations sur le même pied. Des qu'il y a consultation, il n'y a plus

" LE QUOTIDIEN DE PARIS "

4/2/75

● ŒUVRES UNIVERSITAIRES : économiser les crédits c'est gaspiller les étudiants, souligne l'U.N.E.F.

L'Union nationale des étudiants de France (UNEF), la Fédération des résidents universitaires de France (FRUF) et l'UGE (Union des grandes écoles) donnaient ensemble, hier, une conférence de presse. C'est ensemble aussi qu'elles présenteront aux prochaines élections universitaires leurs listes pour « l'aide et la défense des étudiants ». Elles protestent à ce sujet contre la décision des recteurs qui font systématiquement coïncider la date de ces élections avec celle du Congrès de l'UNEF (c'est le cas, d'ores et déjà, de huit villes universitaires).

De ces élections proches (février et mars), les organisations syndicales comptent faire la grande lutte du deuxième trimestre. Pour elles, en effet, il s'agit de s'opposer au « projet Soisson » sur l'aide aux étudiants.

Privatisation

Comment caractériser ce projet ? Pour l'UNEF, l'UGE et la FRUF, il s'agit d'une offensive caractéristique. Transformation des restaurants en brasseries (avec quadruplement des prix) et des cités universitaires en logements « hôteliers », transfert de l'ensemble des services rendus par les œuvres universitaires (CROUS) à des firmes privées : voilà l'horizon du projet Soisson. La privatisation y est inscrite en gros caractères.

Sur l'aide directe, par contre (Bourses d'études), le secrétaire d'Etat reste beaucoup plus discret ; rien n'indique sous quelle forme elle serait attribuée, à quel taux ni à combien d'étudiants. L'objectif de M. Soisson restant l'austérité, des économies de taille sont cependant à craindre.

Comme le montraient hier l'UNEF, l'UGE et la FRUF, toute économie en la matière est ruineuse. Parce que 54 % des étudiants travaillent pour étudier, un étudiant sur deux abandonne ses études avant terme. L'insuffisance de l'aide directe, soulignait René Maurice, est la cause du salariat étudiant, des échecs et du gas-

chis social qui en découlent. L'insuffisance de l'aide, c'est le ressort de la sélection sociale à l'université.

Pour l'allocation d'études

Pour les trois organisations, l'allocation d'étude est donc la première revendication ; celle qui engagerait une véritable réforme de l'aide sociale aux étudiants.

Sur la question de l'aide (indirecte ou directe), actuellement à Rennes, à Nice comme à Metz, les étudiants ont engagé des actions. Pétitions, boycotts des brasseries ou de certains restaurants universitaires démontrent leur sensibilité à ce sujet. Les syndicats étudiants interviennent pour que s'ouvrent les négociations sur l'allocation d'études (accordée douze mois sur douze, indexée sur le coût de la vie et exonérée d'impôts) : c'est le premier point de leur programme électoral.

Ce n'est pas sur cette voie que s'engage le pouvoir, bien au contraire ; son désengagement financier progressif le démontre. Dans sa campagne, l'UNEF exigera du ministère le blocage du tarif des œuvres, le remboursement de la TVA (pour combler le déficit des CROUS), notamment. Elle retrouve à cette occasion l'accord de la FEN (CGT), des syndicats CGT des CROUS, etc. Quant à la FRUF, elle insistera particulièrement pour la mise en chantier immédiate de 10.000 chambres (les gouvernements ont accumulé un retard de 30.000 chambres sur les normes du V° Plan), l'augmentation de la subvention mensuelle par chambre, le blocage des loyers, etc.

Empêcher l'asphyxie des œuvres universitaires, dégager des moyens pour permettre aux étudiants d'étudier (et de ne faire que cela), c'est l'enjeu des luttes à venir. L'UNEF, l'UGE et la FRUF l'ont montré hier au cours de leur conférence de presse : il faut faire cesser le gaspillage en étudiants.

EDUCATION

L'U.N.E.F. à J.-P. SOISSON : AMELIORER LES CONDITIONS DE VIE DES ETUDIANTS

« Nous demandons à Jean-Pierre Soisson qu'il accepte de négocier les solutions que nous proposons pour l'amélioration des conditions de vie et d'études de 800.000 étudiants », a déclaré René Maurice, président de l'U.N.E.F. (animée notamment par des étudiants communistes) au cours de la conférence de presse. Développer l'action revendicative pour obtenir une allocation d'études aux étudiants ; maintien et amélioration des œuvres universitaires, création de diplômes nationaux à finalité professionnelle, et enfin un budget décent pour les universités, tel est le programme que se fixe l'U.N.E.F. pour les mois à venir. |

"L'HUMANITÉ"

← 24/1/75

L'UNEF (renouveau) veut être considérée comme un véritable partenaire social

Développer, localement et nationalement, l'action revendicative pour obtenir une allocation d'études aux étudiants, le maintien et l'amélioration des œuvres universitaires, la création de diplômes nationaux à finalité professionnelle et, enfin, un budget décent pour les Universités. Tel est le programme que se fixe l'UNEF (ex-Renouveau) pour le second trimestre universitaire, et que son président, M. René Maurice, a exposé jeudi lors d'une conférence de presse.

L'UNEF entend, pour ce faire, mobiliser les étudiants, faire ap-

pel au soutien des travailleurs — des contacts en ce sens ont été pris avec des syndicats : la CGT, la CFDT et la FEN et avec les Confédérations elles-mêmes — réclamer un « débat public » avec M. Jean-Pierre Soisson, ainsi que des négociations « réelles et sérieuses où l'UNEF entend être considéré comme un véritable partenaire social » sur le problème des conditions de vie et d'études.

L'UNEF se propose également de « prendre comme pivot de sa campagne » les prochaines élections des représentants étudiants aux CROUS.

↑ "LA CROIX" 11/1/75 :

L'UNEF (ex-Renouveau), l'UGE et la FRUF renouvellent leur demande d'une allocation d'études

« Nous sommes convaincus que c'est volontairement que M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, organise des élections aux conseils d'administration des CROUS la veille et le premier jour de notre soixante-deuxième congrès » (1), a notamment déclaré M. René Maurice, président de l'UNEF, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 23 janvier par l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-ex-Renouveau), l'Union des grandes écoles (UGE) et la Fédération des résidences universitaires de France (FRUF). Des élections sont en effet prévues ces jours-là dans huit villes : Brest, Rennes, Bordeaux, Pau, Montpellier, Perpignan, Amiens et Toulouse. « Nous essaierons de les faire reporter. Mais, s'il le faut, nous nous efforcerons de les mener de front avec notre congrès. » Les trois organisations présenteront des listes communes à ces élections.

« Pour nos trois organisations, a expliqué M. Maurice, l'allocation d'étude constitue la pièce maîtresse d'une véritable réforme de l'aide sociale aux étudiants... L'insuffisance actuelle de l'aide directe de l'Etat oblige 54 % des étudiants

à travailler. Il en résulte des échecs et l'abandon de près d'un étudiant sur deux avant la fin du premier cycle. »

L'allocation demandée par l'UNEF, l'UGE et la FRUF doit « couvrir les besoins réels des étudiants ». Elle serait accordée aux étudiants ne pouvant bénéficier, du fait de leur situation sociale, d'une autre ressource que de leur travail salarié. Dans le projet de ces organisations, d'autres allocations, à des taux plus faibles, pourraient être attribuées en fonction des critères sociaux de l'étudiant. Toutes seraient indexées sur le coût de la vie, accordées douze mois sur douze et exonérées d'impôt.

Au cours de sa conférence de presse du mardi 21 janvier, M. Soisson avait indiqué que la réforme qu'il envisage de l'aide aux étudiants comprenait une allocation d'études, sur douze mois, « pour ceux qui en ont réellement besoin ». Elle serait attribuée en premier cycle sur critères sociaux, en second cycle sur critères sociaux et pédagogiques, en troisième cycle sur critères pédagogiques. Mais les organisations d'étudiants se déclarent sceptiques sur la volonté réelle du gouvernement de mener à bien cette réforme.

« Mais la mise en œuvre de l'allocation d'études n'exclut pas l'aide indirecte, sous forme notamment des restaurants et cités universitaires... », a ajouté M. Maurice.

L'UNEF, l'UGE et la FRUF dénoncent, d'autre part, l'implantation à Nice et à Strasbourg de « snacks-brasseries », qui proposent pour 8 F un plat chaud à toute heure de la journée. Elles y voient une menace pour les restaurants « classiques » et à plus ou moins long terme une possibilité pour le gouvernement de céder les restaurants universitaires à des sociétés privées.

(1) A Lyon, du 27 février au 2 mars, CROUS : centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires.

"LE FIGARO"

11/1/75

"LE MONDE"

25/1/75

un entretien avec René Maurice, président de l'UNEF

discussion. Après notre victoire aux élections universitaires, il ne s'agit pas de laisser Soisson en dehors de ses responsabilités. Si les Pouvoirs publics ne veulent pas discuter avec les étudiants, ou plutôt s'ils ne veulent pas aboutir à des résultats concrets, comme ce fut le cas lors de la commission Mallet, il n'y aura pas discussion. Les récentes élections universitaires nous ont donné un rapport de force, que l'U.N.E.F. n'avait jamais eu auparavant. Maintenant — et ce sera un des thèmes de notre prochain congrès — nous estimons qu'il doit y avoir une discussion avec le ministère sur nos projets, mais en même temps, nous continuerons la lutte pour accélérer l'ouverture de ces discussions.

LE QUOTIDIEN : Avec l'arrivée de Jean-Pierre Soisson et les résultats des élections universitaires, l'U.N.E.F. a-t-elle changé sa stratégie ?

RENÉ MAURICE : Ce qui est important actuellement pour nos luttes, ce que nous n'avons pas connu lors de la « bataille du D.E.U.G. » c'est que nous voulons recueillir l'assentiment de l'opinion publique. De nouvelles relations existent maintenant entre les étudiants et les enseignants. Nous avons aussi des contacts avec les représentants des personnels administratif et technique des universités. La solidarité d'action est plus importante que par le passé. On ne peut plus nous utiliser les uns contre les autres.

D'autre part, nous commençons à avoir le soutien des grandes centrales syndicales, nous pouvons avoir des contacts avec les parents des étudiants par le biais des « comités de parents du supérieur ». Ces derniers peuvent être un relais important de la popularisation des luttes étudiantes, en montrant que ces mouvements sont aussi nécessaires à la population.

LE QUOTIDIEN : Mais est-ce suffisant pour faire connaître et apprécier les revendications étudiantes ?

RENÉ MAURICE : Non, effectivement. Mais cela tient moins aux limites des sympathies de l'opinion publique qu'aux limites du mouvement étudiant. Le gouvernement, dans sa politique anti-jeunesse, manifeste la volonté d'empêcher les rapprochements

entre la population et les étudiants. Outre les histoires régulières contre les universités — Nanterre, Censier, Vincennes — on veut garder le mythe de l'étudiant privilégié. C'est pourquoi beaucoup de gens ignorent que la réalité quotidienne des étudiants n'a rien d'un privilège.

Nous publierons prochainement à ce sujet un « livre blanc de l'étudiant ».

L'EXPÉRIENCE DES LUTTES

LE QUOTIDIEN : L'U.N.E.F. porte-t-elle un regard différent sur le mouvement revendicatif étudiant ?

RENÉ MAURICE : La situation en université permet d'obtenir maintenant, un rapport de force durable et de voir se dégager un mouvement étudiant déterminé. Les élections viennent de le confirmer. Plus personne aujourd'hui ne peut nier la force de la lutte revendicative, même nos pires adversaires. Ensuite, les étudiants ont aujourd'hui une bonne expérience de ces luttes. Il ne suffit plus de débarquer dans la rue, sur un thème qui n'est qu'un feu de paille. Nous avons tiré beaucoup d'enseignements de la lutte des postiers, qui reste déterminée bien qu'ils n'aient pas obtenu ce qu'ils voulaient. Il y a quelques années, le mouvement étudiant existait pendant quelques semaines et à chaque fois, il mettait plusieurs mois à s'en relever. C'était l'époque où il se lançait sur des mots d'ordre négativistes, où il n'avait pas d'objectif précis, ne cherchait pas à obtenir un rapport de force en sa faveur et n'avait pas la volonté d'être compris par la population.

Le travail syndical, celui de l'U.N.E.F. est d'aider les étudiants à formuler des revendications précises et à désigner les vrais responsables, le gouvernement. Autre élément important que l'opinion ignore : les luttes sont maintenant permanentes au sein de l'université, comme pour les entreprises. Il y a une action quotidienne pour améliorer les conditions de vie. Pour cela le travail permanent d'entraide, la défense des étudiants se développent. C'est aussi le rôle de l'U.N.E.F.

LE QUOTIDIEN : On pourrait vous opposer deux arguments : le syndicalisme est généralement mal accepté par les étudiants et beaucoup d'entre eux, auraient peut-être tendance, à préférer leur travail individuel à l'action revendicative...

RENÉ MAURICE : Ces réactions sont en régression. La création du D.E.U.G. a entraîné une pression forcenée : l'étudiant doit se battre pour ses diplômes. Mais quand l'U.N.E.F., par exemple se débrouille pour que chaque étudiant ait un poly, cette idée d'entraide change l'ambiance d'une fac. Un autre objectif de notre congrès sera de dégager de grandes revendications qui rassembleront tout ce que l'étudiant sent confusément.

Propos recueillis par
Philippe BOGGIO

UNEF- INFORM

UN OUTIL PERMANENT !

ABONNE TOI!

FAIS ABONNER!

Etant données les responsabilités nouvelles qui incombent à notre syndicat et donc à chacun de ses membres nous ne pouvons plus nous permettre de laisser nos camarades sans informations, sans moyens de réflexion pour le développement de l'action à mener .

U.N.E.F. - INFORM a pour tâche de remplir cela. C'est pour quoi nous te proposons de t' abonner et de faire abonner les camarades qui travaillent avec toi .

Abonnement de CA ou d'AGE

VILLE:

C.A. ou Ville:.....
Adresse (et nom s'il y a lieu):.....
.....

Nombre d'exemplaires:.....

Versement: 30 Frs x exemplaires = Francs

Abonnement individuel:

ville:

Nom:..... Prénom:.....

Adresse:.....

C.A.:..... Etudes:.....

Responsabilité:.....

Versement: 30 francs